



Lundi 5 février 2007

Mes chers collègues,

Nous passons maintenant à la communication sur le bilan annuelle des Conseils de quartier.

Avant de passer la parole à Madame Errecart, Monsieur Morel et Monsieur Barrault, qui vous présenteront les bilans de chaque Conseil, je tenais à rappeler que cette année d'exercice 2006 a fait suite au renouvellement des 5 conseils fin 2005.

Le constat, à la lecture des bilans et du dossier de suivi des projets mis en place à la Mairie du XI^e, dont vous avez été destinataires, montre un regain de dynamisme des Conseils qui résulte à la fois de l'apport d'énergie et d'idées nouvelles des nouveaux membres, qui ont parfaitement su s'intégrer, et de l'expérience acquise au cours des trois années précédentes par les « anciens » qui porte à présent ses fruits de façon plus concrète et donc de façon plus visible par tous.

Je tiens à souligner sur cette période deux évolutions marquantes des Conseils de quartier :

- la création lorsque cela s'avère nécessaire d'associations porteuses de leurs projets pour faciliter leurs réalisations ;
- la mise en œuvre de projets inter quartiers, tel celui d'une consigne pour les personnes sans domicile fixe que nous suivons de très près.

Les conseils affichent de plus une volonté d'élargir leur réseau de partenaires, comme le montre la création récente d'une commission inter conseils dédiée à toutes les instances de démocratie locale du 11^e.

La Municipalité du 11^e est bien sûr, au quotidien, au premier plan de ce travail partenarial. Les représentants des 5 Conseils m'ont fait part lors de notre rencontre du 8 décembre dernier à la mairie, de leur satisfaction sur l'évolution positive de nos échanges, du suivi de leurs projets, et du soutien à leurs initiatives. Même s'il reste encore des points à améliorer, les Conseils ont dressé globalement un bilan 2006 positif concernant les relations avec la municipalité, ce dont je me réjouis.

La sauvegarde par le Maire de Paris en novembre 2005 de la maison du 22 rue Basfroi et le vœu que nous voterons ce soir concernant le Plan climat, sont la parfaite illustration de notre volonté de donner à cet organe de démocratie locale la place qui est la sienne : celle d'un acteur à part entière de la vie de notre municipalité, dont la parole doit être entendue, respectée et soutenue par les élus.

Je passe maintenant la parole à Madame Errecart.